

Je voudrais tout d'abord profiter de l'occasion pour remercier mes électeurs de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe qui m'ont conféré le grand privilège de les représenter dans la capitale nationale. Je crois que c'est un grand honneur et une lourde responsabilité de veiller à faire connaître et à défendre les besoins des gens de cette circonscription en cette auguste assemblée.

**Une voix:** Ils ont fait un bon choix.

**M. Tobin:** Nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire, car le premier ministre du Canada (M. Trudeau) et les premiers ministres des provinces essaient de renouveler l'engagement national à l'égard de la confédération et du Canada qui, dans son ensemble, est beaucoup plus grand que ses différentes régions. Je pense qu'il vaut la peine de signaler que j'ai 25 ans et que je suis le seul député fédéral de Terre-Neuve né au Canada. J'en suis fier. Je suis fier d'être Canadien, mais tous les Terre-Neuviens qui sont devenus citoyens canadiens en 1949, à l'issue d'un vote démocratique, ont un sens de la loyauté aussi grand et éprouvent autant de fierté que moi d'être Canadiens. Les habitants de Terre-Neuve et du Labrador attendent impatiemment le rapatriement de la Constitution. Ils comptent sur nos premiers ministres pour renouveler leur engagement à l'égard de la confédération. Tout habitant de Terre-Neuve qui oserait dire le contraire ne peut être considéré comme le porte-parole de son peuple. Cela ne fait absolument aucun doute.

Nous, les habitants de Terre-Neuve et du Labrador, nous avons été les derniers à entrer dans cette grande confédération de personnes, mais nous serons les premiers à manifester ouvertement notre volonté d'appuyer cette confédération, si on nous en donne l'occasion. Nous sommes fiers d'avoir notre propre musique, nos propres traditions, notre propre histoire. Nous sommes fiers également, nous qui sommes un peu plus d'un demi-million, d'être parmi les Canadiens les plus fervents.

En 1949, l'année où Terre-Neuve s'est jointe à la Confédération et cinq ans avant ma naissance, un illustre Canadien a pris la parole à la Chambre des communes. Son avertissement est plus à-propos aujourd'hui que jamais. Voici un passage qu'on trouve au hansard le 15 février 1949:

Il existe au pays—et je ne fais allusion à rien de ce qui s'est dit au cours de ce débat—il existe, dis-je, une tendance très dangereuse, à mon avis, à faire croire qu'il existe une certaine hostilité entre le Dominion et les provinces, que le peuple canadien, dans sa représentation au parlement fédéral, diffère quelque peu du peuple canadien que les parlements provinciaux représentent; qu'il existe, par exemple, un conflit inévitable entre mes devoirs et ma loyauté de citoyen d'une province et mes devoirs et ma loyauté de citoyen du Canada. Cette tendance et cette doctrine constituent une grave menace au développement national.

C'est le très honorable Lester B. Pearson qui a prononcé ces sages paroles le 15 février 1949. Je pense qu'elles s'appliquent parfaitement à la situation actuelle. M. Pearson a ensuite rappelé ce que le chef de l'opposition, M. Drew, avait dit en 1941:

Le moment est venu de penser en Canadiens. Ceux qui cherchent délibérément à soulever une province contre une autre ou une race contre une autre manquent de loyauté envers le Canada...

Je voudrais faire quelques observations au sujet du bill C-30, mais je voudrais tout d'abord, avec la permission de monsieur l'Orateur, parler un peu de ce coin du Canada qu'est la circonscription de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe. Elle s'étend de Cap Normand, situé sur le détroit de Belle-Isle, dans le nord de Terre-Neuve, tout le long de la côte ouest

### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

jusqu'à Cap St-Georges sur la baie St-Georges. Le long de cette côte rurale d'une beauté sauvage vivent et travaillent quelque 85,000 habitants. Les Terre-Neuviens considèrent ce coin de la province comme les arpents du bon Dieu.

● (1600)

Dans le nord de ma circonscription se trouve le parc national Gros Morne, situé dans un terrain montagneux d'une beauté presque intacte et primitive. Je vous conseille, monsieur l'Orateur, et je conseille également à tous les députés ici présents d'aller visiter ce parc national et de rencontrer les habitants des localités qui sont situées dans ses limites. Je vois le ministre chargé des parcs qui acquiesce.

Plus au nord encore se trouvent les nombreux villages de pêche de la péninsule septentrionale, où des hommes et des femmes farouchement indépendants et travailleurs vivent de la mer. Ce sont des Terre-Neuviens et des Canadiens d'une grande fierté, ces habitants de la péninsule de Port-au-Port. La pêche constitue, ici aussi, une activité florissante. C'est également dans ce coin de la province que se trouve la seule collectivité francophone de Terre-Neuve.

Une visite dans ma circonscription, monsieur l'Orateur, ne serait pas complète sans un séjour dans la magnifique région de la baie des Îles, où l'on peut rencontrer mes nombreux amis et leur parler. La baie des Îles est à quelques minutes seulement de Corner Brook, principal centre de l'ouest de Terre-Neuve. Située à l'embouchure de la rivière Humber, cette ville, fondée dans les années 1920, a connu depuis une croissance ininterrompue. La papeterie Bowater de Corner Brook est une des plus grandes du monde; d'ailleurs, Bowater Newfoundland Limited est le plus grand employeur du secteur privé de la province. C'est à Corner Brook qu'on peut se rendre compte de l'importance des ressources forestières de Terre-Neuve. Il n'y a aucun doute que nos pêches et nos forêts sont les éléments fondamentaux de notre économie, et ce, non seulement dans la région de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe, mais dans l'ensemble de la province.

Monsieur l'Orateur, il y a en outre dans ma circonscription deux villes, Deer Lake et Stephenville, qui sont dotées d'un aéroport. Ces deux villes comptent continuer à offrir leurs services aux voyageurs qui veulent prendre l'avion dans le nord ou dans le sud de ma circonscription. Deer Lake et Stephenville sont de petites villes qui ont beaucoup en commun, du fait que leurs habitants ont la volonté de progresser et savent que le maintien de la stabilité et d'une saine base économique est la clé de leur croissance future.

J'aimerais bien parler de maintes autres localités, mais le temps me manque. Je suis fier de ma région et des Canadiens que je représente. Je fonde de grands espoirs en l'avenir de la circonscription de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe et, ce qui importe davantage, les habitants de cette circonscription ont une immense confiance en eux-mêmes. Je vais m'employer à obtenir de l'aide du gouvernement du Canada, dans la mesure où je puis raisonnablement le faire, et nous sommes des gens raisonnables. Je vais m'employer à obtenir l'aide dont mes mandants ont besoin pour assurer leur croissance et leur prospérité.

Je dois sans plus tarder diriger mes pensées et mes observations sur la question à l'étude, le bill C-30. Je recommande à la Chambre d'accorder au gouvernement le pouvoir d'emprunt supplémentaire de 12 milliards de dollars. Mais je voudrais d'abord revenir brièvement sur des commentaires qu'a faits le